Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1984)
Heft: 728

Rubrik: Point de vue

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

POINT DE VUE

La grande truanderie

Un authentique service civique appauvrit.
A propos d'initiative sur les banques, peut-on prendre celle de les convier à refuser tout dépôt de chefs d'Etat ou assimilés: ministres, hauts fonctionnaires, etc.
Sékou Touré, Mobutu, les nombreux autres (les douanes françaises et les banques suisses en ont la liste): peut-on ordonner le décryptage des numéros des comptes de ces gens-là? Puis voir comment rendre au Souverain ce qui n'appartient pas à César.

Nos mains dans le sang d'autrui (les exportations d'armes), et dans autrui exsangue (les exportations de fonds).

Edmond Kaiser

RÉGIONALISATION

Genève sur orbite lyonnaise?

«Raymond Barre l'affirme à Davos: Romandie-Rhône-Alpes, même combat.» C'est sous ce titre ronflant que Michel Baettig rapportait dans «La Suisse» du 29 janvier dernier un entretien avec l'ancien premier ministre français, accordé à l'occasion du symposium des dirigeants de l'économie du monde occidental qui déroulait ses fastes traditionnels dans les Grisons. Le député de Lyon, réputé «meilleur économiste de son pays», suggérait que la régionalisation en cours outre-Jura allait permettre aux communautés proches de la Suisse de mieux collaborer avec elle. Et d'ajouter que la Romandie et Rhône-Alpes devraient marcher de concert pour contrebalancer l'essor économique d'autres régions industrielles françaises.
Intentions louables! Pratiquement réalisables? Et à quelles conditions? La Suisse romande serait-elle condamnée, dans cette perspective, à devenir un satellite de Lyon? Certains cas de figure, d'ores et déjà étudiés, imposent de poser la question de la «dépendance» genevoise. Prenons par exemple le 53e cahier des travaux et recherches de prospective «Schéma général d'aménagement de la France» («Documentation française» 1975) consacré à l'Europe médiane. La dernière des conclusions publiées est celle-ci: «Ne faudrait-il pas aider plus rapidement encore Lyon à devenir une métropole internationale cherchant ses partenaires bien au-delà de Genève et de Turin?»
En admettant que le triangle Lyon-Genève-Turin se développe, que devient notre proche voisine la Savoie?
On oublie généralement que «la Savoie a été historiquement le dernier territoire à rejoindre la France, bien après la Martinique et la Guadeloupe». Le journaliste parisien, natif de Chambéry, Michel-André Burnier, rappelant ce point d'histoire, citait, il n'y a pas très longtemps, dans «L'Express», la réponse d'un employé de l'agence chambérienne d'une banque nationalisée française. A la remarque: «Tiens, à Paris, les formulaires de notre banque sont différents», le Savoyard avait rétorqué: «Ah Monsieur, je ne sais pas comme cela se passe en France. Mais à Chambéry c'est ainsi.»
Combien y a-t-il encore de Savoyards dont les arrière-grands-parents ont participé au plébiscite du 22 avril 1860 qui déboucha sur le rattachement à la France? Signalons, en passant, que les bulletins portant la mention «Suisse» furent déclarés nuls...
La Savoie est devenue une terre d'accueil pour des Français venus de régions plus défavorisées et pour des étrangers. Citons, à titre d'exemple, le cas de la cité de Marnaz. A part les Savoyards et les Français d'ailleurs, la ville compte près de 1200 étrangers sur une population de près de 3600 habitants. Les Algériens, les Tunisiens et les Marocains sont les plus nombreux, mais on y découvre aussi des ressortissants de seize nationalités, dont cinq Suisses (quatre hommes et une femme) — ces données statistiques ont été publiées par le grand journal régional «Le Messager» (20.1).

Il serait, certes, intéressant de rappeler le litige qui a opposé la Suisse et la France à la fin de la Première Guerre mondiale à propos de l'interprétation de l'article 435 du Traité de Versailles concernant, en particulier, la Savoie du Nord; mais c'est déjà du passé (même s'il retentit encore dans les zones franches). Beaucoup plus actuelle, en revanche, est la réticence de la Savoie à l'idée de son intégration à la Région Rhône-Alpes: là, on entre dans le vif du sujet régional, avec en point de mire la collaboration que certains pourraient envisager avec cette région.
Réunis séparément, en janvier 1982, les conseils généraux de la Savoie et de la Haute-Savoie manifestaient leur désir de constituer une «Union des pays de Savoie». Une année après, le 8 avril, M. Louis Besson (PS) dénonçait «l'inaptitude foncière à Lyon, plus encore qu'à Paris, à prendre en compte nos spécificités, qu'il s'agisse de nos handicaps ou de nos atouts». Et de prétendre que ce processus d'auto-organisation savoyard constituait «l'avancée la plus décisive depuis l'annexion à la France, en 1860, des deux Savoies».
«Le Monde» (12.4.83) qui reproduisait, entre autres, ces déclarations titrait sa correspondance de Chambéry: «La réunification des Savoies est en marche».
Saura-t-on, à Genève en particulier, apprécier les réticences «régionales» des voisins savoyards avant de se mettre sur orbite lyonnaise?

MOTS DE PASSE

Voyelles

Deux ailes entre deux haies
et la voix devant elles:
l'oiseau les contient toutes.

Hélène Bezençon